Document generated on 07/15/2025 7:15 p.m.

Lien social et Politiques

Le pouvoir subversif de l'économie sociale et solidaire. Quelle consistance ?

Fanny Darbus

Number 72, Fall 2014

Utopies économiques

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1027212ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1027212ar

See table of contents

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Darbus, F. (2014). Le pouvoir subversif de l'économie sociale et solidaire. Quelle consistance ? *Lien social et Politiques*, (72), 169–188. https://doi.org/10.7202/1027212ar

Article abstract

This paper investigates what substance there is to the subversive power of the social economy. The purpose is to see how the practices of this so-called alternative economy are materially subversive or at least different from those prevailing in the economic subareas in which they are found. From this perspective, our aim is to determine whether those who refer to their practices as being part of the social economy are driven by an intention to transform economic norms or whether they have other objectives.

© Lien social et Politiques, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le pouvoir subversif de l'économie sociale et solidaire. Quelle consistance ?

FANNY DARBUS
Centre nantais de sociologie (CENS)
Centre de sociologie européenne (CSE)
Université de Nantes, LUNAM

Avec l'aggravation de la crise économique et financière actuelle, la refonte du capitalisme et sa moralisation reviennent régulièrement sur le devant de la scène politique et économique, tant nationale qu'internationale. Or, apparue avec un temps d'avance sur la crise, et avec les bonnes résolutions qui en sont issues, l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un espace où, depuis plusieurs années, des agents travaillent à « remettre l'économie au service de l'homme ». Parce qu'elle se présente comme un espace où déjà l'on travaille, produit et consomme « autrement » que le propose l'économie conventionnelle, et ce, pour le bien de tous ceux qui s'y adonnent, l'ESS doit être appréhendée comme une croyance économique. Objectiver les pratiques qui y ont cours permet de mettre à l'épreuve cette croyance et de poser la question suivante : dans quelles mesures l'ESS, en tant qu'espace de production et de travail, subvertit-elle les normes économiques dominantes ?

LES NORMES DE L'ÉCONOMIE CLASSIQUE

Au plan idéologique, la philosophie de l'intérêt individuel, de sa maximisation et de la concurrence domine tout le champ économique, tandis qu'un ensemble d'institutions, de lois et de dispositifs lui donne place et force. S'imposant à travers un corps éclaté mais convergent de règles et de dispositifs d'ordre microéconomique (règles comptables qui s'appliquent aux organisations, statuts d'entreprises à finalité commerciale disponibles pour monter une activité, systèmes hiérarchiques et individuels de rémunération du travail et du capital et de distribution des honneurs) et macroéconomique (réduction du rôle de l'État comme instance productive de biens et de services dans la sphère économique, prééminence du droit commercial, de la propriété privée individuelle comme des principes de concurrence libre et non faussée, etc.), cette

© Lien social et Politiques, nº 72, automne 2014.
Utopies économiques, p. 169 à 188.

philosophie faite normes dessine un capitalisme de type néolibéral (Denord, 2007) contre lequel se positionnent peu ou prou les agents étudiés. Pour autant, ce n'est pas à travers une critique marxiste ni à travers des propositions de transformations radicales de l'économie et de la société que ces agents se posent contre le néolibéralisme.

CE QUE LA LITTÉRATURE SUR L'ESS PROMEUT

Proches d'une gauche modérée et réformiste, ces défenseurs institutionnels et académiques la situent à la croisée ou plutot à l'interstice du tout État et du tout marché. Elle n'est à ce titre ni socialiste, ni révolutionnaire, d'autant plus que, profondément empreinte de pacifisme, elle repose sur des principes d'actions non violents et sur la croyance dans une diffusion lente mais toujours croissante de son objet et de ses principes (Gueslin, 1987, Desroches, 1983). Grâce à des collectifs de citoyens engagés et préoccupés par la démocratisation de la sphère des échanges économiques qui développent une masse considérable et hétérogène d'initiatives[1], l'ESS n'en serait pas moins porteuse de changement. Les pratiques qui se retrouvent sous le terme ESS sont régulièrement décrites autant par les savants que par les profanes à travers leurs types d'organisations, (associatives, coopératives ou mutualistes), ou encore selon leur forme (non marchande) ou la nature particulière des activités qu'elles développent (échanges de savoirs, éducation populaire, etc.), et les intention initiales de leurs fondateurs. Dans le champ des sciences sociales, une part importante des chercheurs, tout en insistant sur les différences que les pratiques étudiées possèdent avec celles qui apparaissent communément dans l'économie « classique », en restent à des positions descriptives et comparatives à son sujet[2]. Tous insistent sur le fait que l'ESS contient des expériences bâties sur un ensemble de règles et de dispositifs qui, bien que relativement hétérogènes, convergent vers le refus sinon la limitation de la lucrativité et de l'appropriation individuelle des profits matériels et symboliques, et ce, au bénéfice de logiques plus collectives et redistributives. De manière plus tranchée, les producteurs français de discours intellectuels sur l'ESS les plus connus des acteurs de terrain (Desroches, Laville, Draperi, etc.[3]) s'attachent à défendre les vertus des pratiques qu'ils observent et s'accordent à invoquer la

1. Dacheux, Eric. Laville, Jean-Louis. 2003. *Économie solidaire et démocratie*, Hermès, CNRS, n° 36.
2. Voir par exemple les contributions présentées dans Flahaut Erika. Henry Noguès. Nathalie Schieb-Bienfait. (dir.). 2012. « L'économie sociale et solidaire. Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales », *Travail et emploi*. 4/132. Bien que témoignant à voix basse d'un rapport pour certains enchantés par l'objet, la dizaine de contributeurs reste assez éloignée d'une position normative.
3. Principalement parce qu'ils occupent des positions institutionnelles en lien direct avec des praticiens cherchant à se former à ces questions, au CNAM ou au Collège coopératif notamment.

« force » et le « pouvoir de transformation sociale et économique », qu'aurait leur systématisation et/ou leur massification. L'un d'entre eux l'indique de manière tout à fait typique en appuyant son propos sur les écrits de l'économiste Jean Gadrey : « La constitution d'un regroupement autour de l'économie sociale et solidaire manifeste une volonté de la part de ses membres, celle de retrouver une capacité de mobilisation. Si cette tendance se confirme et s'amplifie, l'économie sociale et solidaire peut devenir, comme l'écrit Gadrey, « une force de transformation », « un acteur majeur sinon l'acteur pivot d'une bifurcation » (Laville, 2011 : 19). Ainsi, parce qu'elles substituent des valeurs d'égalité, de liberté et de solidarité à la concurrence, les initiatives de l'ESS sont envisagées comme la clé pouvant entraîner un « changement social non-violent » de l'économie (Draperi, 2007 : 67) ou comme une proposition pour « une recomposition des rapports entre économique et social » (Eme, Laville, 2004 : 21).

Cette perspective de transformation ou a minima de reconfiguration est partagée par une partie des acteurs de terrain évoquant par exemple « de nombreuses initiatives visant à développer une économie qui repose sur d'autres principes que la recherche du profit maximum[4] ». « Bifurquer », « dépasser », « sortir » de l'impasse capitaliste, « viser autre chose » ou contrecarrer ses méfaits en recourant à « d'autres » principes, pratiques, cadres, statuts, etc., le vocabulaire convoqué relève bien d'une croyance dans des logiques de contournement par le bas et l'altérité. À ce titre, ces discours prêtent à l'ESS un pouvoir subversif, lequel aurait pour caractéristique d'être, sur le plan tant de sa forme que de son contenu, doux (c'est-à-dire non radical et non abrupt) et diversifié dans ses formes.

L'objet du présent article est donc d'interroger la consistance du pouvoir subversif de l'ESS. Dans une perspective de sociologie critique, empruntant son objet général et sa méthode aux travaux de Pierre Bourdieu, nous cherchons à voir comment un groupe social pris dans un champ particulier, le champ économique, tente de se défaire des enjeux et des normes dominantes propres à celui-ci. Il s'agit de voir en quoi les pratiques de cette économie dite alternative sont matériellement subversives, ou du moins se différencient de celles qui prévalent dans les sous-espaces économiques où elles évoluent. De même, notre objet est de savoir si ceux qui placent leurs pratiques économiques sous le référent ESS sont effectivement porteurs d'intentions de transformation en matière de normes économiques ou s'ils sont mus par d'autres objectifs. Quelles qu'elles soient, nous cherchons à comprendre les logiques qui sous-tendent ces diverses ambitions et à connaître l'intensité avec laquelle elles sont investies par les acteurs de l'ESS.

4. Dacheux, Eric. Daniel Goujon. 2011. *Principes d'économie solidaire*, Editions Ellipses : 9.

C'est en s'intéressant aux objets économiques (organisations, activités, produits) développés au nom et au sein de l'ESS, ainsi qu'aux agents qui, par leur travail dans le champ économique les font exister, que nous répondrons à ces questions. À cet effet, nous mobiliserons une enquête quantitative et qualitative menée en Midi-Pyrénées entre 2002 et 2007 auprès des exposants présents au sein des forums régionaux de l'ESS. On analysera d'abord l'espace des pratiques d'ESS en cherchant à identifier les différents points d'application de leurs particularités déclarées et objectivées par l'enquête, en fonction de la distance qui les sépare des normes qui dominent dans chaque sous-espace économique considéré. Ensuite, la densité de la croyance des praticiens dans le pouvoir de transformation de l'ESS sera mesurée à l'aune de leur investissement auprès de ce référent alternatif. Nous analyserons donc l'ESS à la fois comme un espace social où se donnent à voir des engagements matériels différenciés et comme une catégorie discursive plus ou moins mobilisée.

Présentation des forums de l'ESS

Avant d'entrer dans l'espace des forums, rappelons que les premiers forums régionaux de l'ESS apparaissent à la fin des années 1990 avant d'exister progressivement sur tout le territoire suite à l'impulsion donnée par le Secrétariat d'État à l'Économie solidaire créé en 2000 sous le gouvernement de la gauche plurielle de L. Jospin. Généralement, ce sont les chambres consulaires propres au secteur, les Chambres régionales de l'économie sociale et/ou solidaire (CRES-S), que le Secrétariat a également contribué à développer, qui assurent l'organisation de ces événements. Ainsi, les forums régionaux de l'ESS constituent des rencontres annuelles qui concentrent en une unité de temps (de un à deux jours) et de lieu (une salle des fêtes ou un centre des congrès) les principaux acteurs locaux de cette économie particulière. D'un point de vue strictement descriptif, ils rassemblent des exposants et des intervenants venus présenter au grand public les spécificités sociales et économiques des activités auxquelles ils se consacrent. Les praticiens sollicités pour présenter leur activité derrière des stands (entre 60 et 110 selon les années) constituent le cœur de l'événement. Autour de cette attraction sont organisés des conférences, ateliers et tables rondes durant lesquels interviennent universitaires, élus locaux, hauts fonctionnaires et exposants. Près de la moitié des exposants présents en 2004[5] ont directement partie liée avec l'organisation du forum (soit parce qu'il s'agit de membres du comité d'organisation, lesquels membres appartiennent également au conseil d'administration de l'instance de

5. Qui constitue pour nous l'année de référence prise pour l'enquête statistique réalisée, car elle constitue l'édition qui a regroupé le plus d'exposants sur la période considérée.

représentation de l'ESS[6], soit parce qu'il s'agit de partenaires institutionnels, comme les collectivités locales, les mutuelles et les banques coopératives qui financent l'événement, caractéristique d'ailleurs souvent redondante avec la première), tandis que l'autre moitié sont principalement invités ou sélectionnés par le comité d'organisation.

Morphologie de l'espace des pratiques solidaires et localisation du spécifique

Que présentent et donnent à voir les exposants ? D'emblée, ce qui accroche le regard de l'observateur évoluant dans ces espaces d'exposition, c'est la grande diversité des activités et des organismes représentés stand après stand : association promouvant l'usage du vélo en ville, imprimerie coopérative, petit artisan fabricant des jouets en matériaux écologiques, associations d'aide aux chômeurs, grandes mutuelles de santé, banque coopérative, réseaux de développeurs de logiciels libres et autres stands de bijoux fantaisie constituent quelques extraits de ce paysage hétéroclite. La systématisation de nos observations et la réalisation d'entretiens libres et semi-directifs complétées par le codage des informations disponibles dans le catalogue des exposants ainsi que l'analyse d'un questionnaire (n=104) a permis d'appréhender de manière conjuguée la diversité morphologique des objets présents dans cet espace et la ou les particularités mises en avant par les exposants pour décrire leurs activités et justifier leur présence au forum.

Des activités aux cadres juridiques inhabituels

Tout d'abord, les statuts juridiques des organisations présentes aux forums s'avèrent d'une grande diversité. Et si plus des deux tiers sont de forme associative, une autre partie évolue sous des statuts qui ne correspondent pas à ceux habituellement associés à ces univers. En effet, les 104 organismes répertoriés, qui correspondent aux 104 stands présents en 2004, se répartissent en treize espèces juridiques différentes, dont certaines sont peu fréquentes à l'échelle nationale. Se trouvent ainsi regroupés : des associations, des entreprises (parmi lesquelles des sociétés anonymes (SA), des SARL, des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP), des sociétés coopératives à capital de risque, des entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), mais également des établissements publics, des collectivités locales, des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), des clubs d'investissement, des syndicats et des mutuelles ainsi que des stands représentant des réseaux professionnels ou affinitaires dépourvus de tout cadre juridique.

6. Généralement, les CRESS occupent cette fonction de façon monopolistique, mais, dans le cas d'espèce, il s'agit d'une instance concurrente.

Tableau 1

Les organismes présents au forum régional de l'économie solidaire 2004 selon leur forme juridique

	Effectifs	Pourcentage
Association	71	68,3 %
SCOP	15	14,4 %
Entreprise	12	11,5 %
Autres formes juridiques	6	5,8 %
Total	**104**	**100 %**

La prégnance de la forme associative suscite plusieurs remarques. D'abord, elle peut être interprétée comme le simple reflet du caractère massif du phénomène associatif à l'échelle nationale, puisqu'en 2010 le nombre d'associations vivantes a été estimé à 1,3 million (CPCA, 2012). Aussi, comme se plaisent à le souligner les organisateurs et les exposants dans la présentation de leurs stands, la forme associative, au même titre que les formes coopératives et une partie des « autres formes juridiques » au sein desquelles nous avons rangé les mutuelles, induit des modes de fonctionnement qui favorisent et traduisent des ambitions cohésives, redistributives et démocratiques. Aussi, si 83 % des associations du forum emploient au moins un salarié, et à ce titre peuvent être qualifiées d'« entreprises associatives » (Hély, 2009), certaines ont adopté cette forme juridique non pas mues par des ambitions à portée générale et bienfaisante, mais à défaut de ne pouvoir constituer leur activité sous une forme entrepreneuriale « classique ». C'est par exemple la gratuité et la fiscalité réduite qui expliquent le choix de la forme association pour une compagnie de diffusion de spectacles vivants ou encore pour la librairie-tartinerie située en milieu rural. Toutes deux expliquent ne pouvoir « de toutes manières avoir d'autres options », au vu de leurs finances initiales. Une autre coopérative présente en 2004 voit sa création procéder d'un même choix par défaut qui présente néanmoins un avantage, celui de permettre de contourner des obstacles financiers, tels que le manque de capital ouvrant l'accès à des crédits bancaires.

Par ailleurs, les sept thèmes d'activité retenus par le Comité d'organisation pour classer et regrouper microlocalement les stands fournissent des indications relatives aux secteurs d'activité couverts par les praticiens de l'ESS : « Accompagnement/insertion /formation/emploi », « Solidarité réciproque et internationale », « Développement culturel solidaire », « Environnement », « Services de proximité », « Financements solidaires » et « Autres ». Les praticiens qui se consacrent à l'« Accompagnement/insertion /formation/emploi » sont proportionnellement majoritaires, puisqu'ils représentent presque 3 stands sur 10 (contre environ 1 sur 10 pour chaque autre catégorie).

Des biens et des services rares ou insolites

Derrière ces intitulés thématiques, les biens et les services produits dénotent évidemment la même diversité : librairie-tartinerie, épargne éthique, matériaux de construction végétaux, conseil pour aspirants entrepreneurs, aide à la création de SCOP, rénovation de vieux vergers, logiciels et systèmes d'exploitation libres de droits, recyclage des déchets bureautiques, défense du droit des femmes, etc. Mais au-delà de cette dissemblance, c'est bien l'atypisme qui caractérise de manière générale un grand nombre de biens et services proposés. Dès lors, à quoi tient cet atypisme ? Le caractère rare ou insolite de ces productions forme les composantes de leur atypisme. L'examen attentif des stands et des biens et services exposés permet de comprendre ce qui est à la base de la rareté de leurs productions : celles-ci intègrent soit des innovations techniques récentes (à l'instar du stand HCM2 se consacrant à la fabrication et à la vente de fauteuils électriques pour handicapés capables de gravir des escaliers), soit au contraire des savoir-faire et ou des matières premières au caractère ancien ou « traditionnel » (à l'instar des enduits en terre ou des isolants en bottes de paille promus par le stand des « éco-bâtisseurs »), toutes deux faiblement utilisées et peu connues du grand public (au moment de l'enquête). Ainsi, sans avoir tranché la question statistiquement, une large part des produits ou procédés présentés au forum est marginale dans le champ économique, parce qu'encore peu diffusés ou, à l'inverse, désuets. C'est au titre de cette marginalité temporaire ou temporelle qu'ils se présentent comme particuliers, et plus précisément « alternatifs ».

La particularité des biens et des services solidaires tient pour d'autres à leur mode de production. Les produits *issus* de l'agriculture biologique, comme ceux *issus* du commerce équitable, mettent à l'œuvre une ingénierie agricole ou économique qui confère de la singularité. « L'art et la manière » apparaissent ainsi comme des opérateurs de singularisation et donc de valorisation qui se retrouvent également du côté des services de proximité, d'insertion ou encore de l'éducation populaire : « on s'arrange toujours pour faire en sorte que quand on intervient auprès d'une personne âgée à domicile, elle soit toujours en confiance », « on a des principes ; par exemple, on décide toujours collectivement de comment on fait », etc. Ainsi, le spécifique se loge tantôt dans l'organisation, tantôt dans le produit ou le service délivré, ou encore dans le mode de production ou le procédé de fabrication.

Des rapports problématiques aux normes juridiques et économiques

Une autre dimension de ce qui fonde matériellement l'originalité de plusieurs biens et services évoqués est donnée à voir en portant attention aux enjeux autours desquels s'organisent les controverses et débats qu'ils suscitent ou encore à la nature des problèmes rencontrés par les exposants dans leurs

activités. Les procès dont ont fait l'objet les systèmes d'échanges locaux au motif que les modes d'échange de services qu'ils délivraient constituaient une concurrence déloyale pour les petits artisans locaux en est un premier exemple (Laacher, 2009). Aussi, les entretiens et recherches documentaires effectués ont montré qu'une partie des biens ou services exposés au forum se heurtent, de par certaines des caractéristiques propres aux produits ou procédures utilisés, à des problèmes d'homologation et de reconnaissance légale. C'est le cas par exemple de l'association Rénova qui réhabilite de vieilles variétés d'arbres fruitiers et diffuse les graines qui en sont issues, mais en dehors des circuits habituels faute d'autorisation. Comme l'explique son président, le travail des agriculteurs défendant leur patrimoine végétal et voulant en vivre est entravé par la législation européenne qui applique les règles du commerce international et les normes sanitaires qui y sont associées :

> Nous, notre problème, c'est que les pommes que vous voyez là, ce sont des variétés très anciennes qui ont quasiment disparu de la région. [...] Le problème, c'est que ces pommes, elles n'existent pas dans les catalogues des semenciers. Donc, si vous voulez, elles sont illégales. [...] Alors on se bat pour la biodiversité, on essaie de faire un travail de sensibilisation pour protéger tout ça. (Roger, 61 ans, instituteur retraité.)

De façon similaire, ce sont des questions de certification des matériaux écologiques employés par les écobâtisseurs qui placent ces derniers dans une position délicate pour exercer simplement et légalement leur activité. En effet, l'octroi des assurances décennales, nécessaires à la couverture du travail des professionnels du bâtiment, est suspendu à l'homologation des matériaux et des procédés utilisés[7]. Or, le coût très élevé des procédures de certification nécessaire à l'utilisation des matériaux biologiques (bottes de pailles, chanvre, enduit en terre, etc.) ne peut être assumé par les praticiens du forum, même organisés en réseau. Ces derniers sont contraints de proposer leurs services de façon détournée, c'est-à-dire en recourant à la mise en place d'un montage d'activité associative, pour éviter d'être dans l'illégalité :

> On fait du conseil et de la formation parce qu'on n'a pas le droit d'exercer comme artisans sans assurance. [...] Du coup, pour faire face à la demande, on est obligé de prendre les gens en stage, et c'est eux qui construisent leur maison. Bon, la démarche, elle nous plaît aussi au fond, puisque du coup il y a un vrai échange qui se crée, c'est pas un rapport prestataire-client. (Danièle, 35 ans, formatrice et consultante au sein d'une association d'éco-construction.)

7. Les professionnels du bâtiment sont soumis au respect des procédures et des normes regroupées au sein des documents techniques unifiés (DTU) propres à chaque secteur ou type de matériaux. Les DTU définissent les règles de l'art concernant la mise en œuvre de produits et de procédures normalisées ; ils ont force de loi et servent de références auprès des assurances et des tribunaux.

Tableau 2

La structure des financements des établissements solidaires en fonction de leur secteur d'activité

	Financements de plusieurs partenaires publics	Financements uniques des collectivités locales	Financements uniques par des partenaires privés	Financements publics et privés	Aucun financement extérieur	Total
Accompagnement	11,1 %	3,7 %	7,4 %	77,8 %	25 %	100 %
Autre	8,3 %	-	25 %	41,7 %	18,2 %	100 %
Développement culturel	9,1 %	9,1 %	18,2 %	45,5 %	8,3 %	100 %
Environnement	8,3 %	8,3 %	25 %	50 %	9,1 %	100 %
Finances solidaires	-	-	36,4 %	54,5 %	-	100 %
Service de proximité	-	-	36,4 %	63,6 %	8,3 %	100 %
Solidarité internationale	-	-	33,3 %	58,3 %	8,3 %	100 %
Total	6,3 %	3,1 %	22,9 %	59,4 %	8,3 %	100 %

C'est donc l'existence de rapports problématiques aux normes économiques et juridiques qui fonde le particularisme autour duquel se construit ensuite une valorisation qui se déploie sur le registre de l'alternative. Cette situation renvoie aux caractéristiques économiques objectives de ces organisations et à leur difficulté à faire face à des contraintes purement économiques. En effet, la majorité (54,3 %) des structures dispose d'un budget annuel inférieur à 150 000 euros, pendant que 22,3 % fonctionnent avec plus de 500 000 euros. Les plus grosses économiquement qui sont à la fois les plus connues et les plus anciennes, et que l'on peut assimiler aux organisations historiquement établies de l'économie sociale, s'opposent à un ensemble plus large d'organismes plus jeunes investis sur des secteurs d'émergence récente et qui rencontrent des difficultés à équilibrer leurs comptes et à investir. L'équilibre des comptes apparaît comme un problème pour 58,3 % des exposants, particulièrement pour les organismes travaillant dans les secteurs de l'environnement (91,7 %), de la culture (63,6 %), des services de proximité (63,6 %) et de l'insertion (59,3 %). Ce sont généralement les mêmes organismes qui déclarent rencontrer des difficultés à faire des investissements (54,2 %), les établissements à vocation culturelle en pâtissant beaucoup plus que leurs homologues puisque près des trois quarts l'évoquent

comme une difficulté. Aussi, les positions occupées par les organismes solidaires dans le champ économique, appréhendées à travers leur rapport à l'État et au marché, témoignent-elles d'une assez forte dépendance à leur égard. Seules 8,3 % des organisations présentes sont autonomes financièrement.

L'analyse de la structure des financements des organismes solidaires montre que le secteur de l'accompagnement à l'emploi est massivement dépendant de financements publics et privés (77,8 %), de même que celui des services de proximité (63,6 %). Aussi, ces deux domaines d'activité ne se contentent jamais de financements d'origine exclusivement publique, ceux-ci ne suffisant vraisemblablement pas à couvrir l'ensemble de leurs besoins. Cette hypothèse semble confirmée par les réponses obtenues à la question « Avez-vous des difficultés à obtenir des fonds publics ? », dans la mesure où 46,9 % des organismes répondent positivement.

Tableau 3

« Avez-vous des difficultés à obtenir des fonds publics ? »

Secteur d'activité	Difficulté	Pas de difficulté	Total
Accompagnement/insertion/formation/emploi	55,6 %	44,4 %	100 %
Développement culturel solidaire	63,6 %	36,4 %	100 %
Autres	25 %	75 %	100 %
Solidarité réciproque et internationale	50 %	50 %	100 %
Service de proximité	9,1 %	90,9 %	100 %
Environnement	66,7 %	33,3 %	100 %
Finances solidaires	45,5 %	54,6 %	100 %
Total	**46,9 %**	**43,1 %**	**100 %**

Le tableau ci-dessus montre que les organismes les plus affectés sont ceux appartenant à des secteurs dont le développement a été soutenu par l'État, sous le gouvernement Jospin. Produit d'un tarissement des budgets publics consacrés à l'action sociale et à la culture depuis 2002-2003, le mécontentement des exposants des secteurs de l'environnement (66,7 %), de la culture (63,6 %) et de l'emploi (55,6 %) témoigne donc de leur fragilisation ou fragilité économique. Outre quelques grands établissements actifs de longue date dans le secteur de l'économie sociale, la plupart des organismes solidaires semblent économiquement fragiles, eu égard à la faiblesse de leur budget et à leur dépendance vis-à-vis de financeurs extérieurs de plus en plus difficiles à conquérir.

Les motifs qui confèrent aux activités du forum leur atypisme sont donc variés, mais quels qu'ils soient, ils semblent générer pour une partie des exposants un rapport problématique aux normes juridiques et économiques, et

témoigner de fragilité et de rapports de dépendance à l'Etat et au marché. Face à ces dernières, les produits, les activités et les agents de l'économie sociale et solidaire apparaissent en cela comme dominés et déviants (Goffman E, 1975). Si les pratiques rassemblées dans l'espace de l'ESS présentent toutes, sous les différents rapports évoqués, une ou plusieurs de ces formes d'atypisme, il convient maintenant de voir si celles-ci sont rendues synonymes de subversion.

CONVERTIR LES PROBLÈMES EN SOLUTIONS EN PASSANT PAR L'ESS

Il s'agit maintenant de comprendre à quoi correspond l'inscription de ces praticiens dans l'espace économique dit social et solidaire. Dans cette perspective, nous allons chercher à savoir si la présence des organismes étudiés dans cet espace de célébration de l'ESS correspond au regroupement de praticiens qui *se dédient et croient* – par leur activité – à la subversion des normes économiques. À cet effet, l'analyse des diverses formes d'investissement matériel des exposants au sein des forums et plus largement dans l'espace local de l'ESS permettra d'entrevoir ce qui pousse des organismes aux profils disparates à se mobiliser en ces lieux. Ce sont donc les usages sociaux de l'ESS que nous explorerons : d'abord à travers un travail ethnographique, puis par une analyse des documents de présentations destinées au public, et enfin par la passation et l'exploitation d'un questionnaire distribué à tous les exposants.

L'étude de ce que disent les exposants de leurs pratiques permettra de voir s'ils investissent ou non celles-ci de dimensions politiques visant – ou s'inscrivant dans – un projet de transformation du monde social et économique. Il s'agira ainsi de saisir les intentions subversives des praticiens de l'ESS, et ce, à travers des observations menées lors des forums et des entretiens non directifs ainsi que de nombreuses discussions informelles en dehors de ceux-ci.

Les usages sociaux de l'ESS

Les investissements matériels des exposants au sein des forums sont à l'image de leur hétérogénéité. Ces espaces offrent l'occasion de mettre à l'œuvre plusieurs types d'interactions autour des stands d'abord et dans les événements annexes de type « débats » ou « ateliers » qui leur sont coextensifs ensuite. La répétition annuelle de ces événements permet également à certains d'affirmer à moyen et long terme leur inscription dans cet espace de pratiques et de référence symbolique.

Autour des stands : vente, information, conviction, monstration

À l'intérieur du hall d'exposition, tous les exposants sont *a minima* présents pour décrire leur cause ou promouvoir leur activité, leur présence remplissant

une fonction informative. Certaines associations sont là pour faire connaître la cause qu'elles défendent et recruter d'éventuels militants ou usagers. D'autres organismes sont là pour rencontrer les destinataires potentiels de leurs services ou de leurs produits : les organismes proposant de nouvelles formes d'emploi ou des services liés à l'environnement prennent (ou espèrent prendre) des rendez-vous avec d'éventuels usagers ou clients, pendant que les banques et les mutuelles enrichissent leurs carnets d'hypothétiques sociétaires. Diffusion d'informations auprès de néophytes ou approfondissement de réseaux professionnels ou militants, dans le forum, praticiens et militants se croisent et discutent avec de simples curieux ou avec leurs homologues. Les allées du forum remplissent ainsi une première fonction de socialisation et d'accumulation de capital symbolique auprès d'un public militant ou de visiteurs fortement sensibilisés aux thématiques de gauche ou plus largement aux valeurs humanistes. Cette fonction de socialisation revêt également une dimension stratégique pour plusieurs organismes, puisque certains y voient l'occasion, voire l'obligation, de croiser leurs financeurs que sont en particulier les collectivités locales.

> On vient parce que c'est sympa, qu'on connaît tout le monde. Mais c'est vrai que c'est un peu tout le temps les mêmes qu'on voit. On voudrait bien qu'il y ait un public de gens qui n'y connaissent rien... mais bon. [...] Après c'est important pour nous de venir pour croiser les financeurs. (Tristan, salarié de l'Union régionale des entreprises d'insertion.)

On comprend donc que participer aux forums régionaux de l'ESS revient à se faire l'incarnation et le produit d'une politique publique dont les fondements matériels (en clair les financements pour les organismes solidaires, et les réalisations économiques et sociales pour les financeurs) sont espérés, durables et visibles.

Parallèlement, si les supporters des logiciels libres distribuent gratuitement des CD d'installation de Linux aux visiteurs les plus intéressés, d'autres finalisent directement leurs affaires en vendant *in situ* leur production. En effet, le forum est également un espace d'échanges au sens économique du terme. Vêtements en coton biologique, bijoux fantaisie, articles de papeterie, café du commerce équitable, encens, boissons, tartes aux légumes, guides pratiques, livres aux contenus plus ou moins militants ou ésotériques et autres essais, sont directement commercialisés à l'intérieur du hall d'exposition. Les exposants qui proposent aux visiteurs de faire des achats représentent environ 15 % des stands. Il s'agit soit d'organismes qui interviennent sur le terrain de la solidarité internationale (4 stands de vente sur 10 sont concentrés dans cette allée) soit d'organismes de très petite taille et disposant de peu de moyens (ils ont au mieux deux salariés), soit des entrepreneurs en phase de démarrage travaillant sous le statut peu commun de « salariés en couveuse », ou encore d'« entrepreneurs-salariés ».

L'investissement dans les forums

Reconduits annuellement depuis 1998 dans les cas étudiés, les forums de l'ESS peuvent faire l'objet d'un investissement durable. Le dépouillement des catalogues ou des répertoires des exposants disponibles de 2001 jusqu'à 2006 a permis de mesurer le degré d'assiduité des établissements présents pour l'année de référence 2004. La plupart des établissements sont des habitués des forums : en effet, un tiers d'entre eux sont venus régulièrement (entre 3 et 4 fois) au cours de la période 2001-2006, et plus d'un quart (26 %) composent le noyau dur de participants, fidèles à chaque édition.

Tableau 4

La fréquentation des forums par les exposants en fonction de leur secteur d'activité (en %)

	Accompagnement	Autre	Développement culturel	Environnement	Finances solidaires	Service de proximité	Solidarité internationale	Total
Présence unique	33,3 %	33,3 %	45,5 %	25 %	9,1 %	27,3 %	41,7 %	31,3 %
Présence faible	3,7 %		18,2 %	25 %	9,1 %		16,7 %	9,4 %
Présence régulière	33,3 %	50 %	18,2 %	50 %	18,2 %	27,3 %	33,3 %	33,3 %
Présence systématique	29,6 %	16,7 %	18,2 %		63,6 %	45,5 %	8,3 %	26 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Les organismes intervenant sur le terrain du développement culturel et de la solidarité internationale figurent parmi ceux qui ont le rapport le plus distant aux forums : 45,5 % des premiers et 41,7 % dans le cas des seconds, ne participent qu'une seule et unique fois. Les exposants appartenant aux finances solidaires nourrissent, quant à eux, les rangs des plus assidus, puisque 63,6 % sont présents de manière systématique, de même que 45,5 % de ceux qui travaillent dans les services de proximité, et dans l'accompagnement 29,6 %.

Outre le fait de tenir un stand, certains exposants animent des conférences, des débats ou des ateliers. Venir au forum à ce titre supplémentaire constitue un autre indice de leur niveau d'investissement et d'intégration à l'économie sociale et solidaire en tant qu'espace social. En même temps, s'attarder sur les

caractéristiques des plus investis permet de comprendre les logiques de ce que cherchent ces derniers. Ainsi, l'analyse des programmes de forums ayant eu lieu de 2002 à 2006 montre que plus les établissements comptent de salariés, plus ils ont des chances d'accéder à la tribune pour parler de leur activité.

Tableau 5

La participation des exposants à des conférences ou des ateliers en fonction de leur taille

	0 à 1 salarié	2 à 10 salariés	11 à 50 salariés	Plus de 51 salariés	Total
Participe à une conférence ou à un atelier	19,4%	36,5%	5%	50%	32,7%

Parmi les établissements les plus assidus aux forums[8] et les plus engagés dans la mise en visibilité de leurs pratiques lors de ces événements (par leur présence en tant qu'animateur ou invité à des tables rondes ou à des ateliers qui se tiennent en parallèle de l'exposition) figurent les organismes intervenant dans le champ de l'insertion par l'économique d'une part, et associés et établis au sein de l'économie sociale d'autre part. À l'inverse, les praticiens du développement culturel et de la solidarité internationale ont une participation beaucoup moins forte eu égard aux différents critères qui viennent d'être évoqués.

DES INTENTIONS SUBVERSIVES FAIBLES ET DISPERSÉES

Enfin, les discours produits par les exposants pour rendre compte de leur activité et de leur présence peuvent être considérés comme un indice fort de la croyance dans le pouvoir subversif des pratiques qu'ils développent et donnent à voir. En l'occurrence, les propos écrits ou oraux présentant une teneur politique explicite ou des visées alternatives ont une existence très inégale. De manière générale, le vocabulaire relatif à la subversion, que l'on peut associer au champ lexical de la transformation, est très peu présent. En revanche, les références au champ lexical du « projet » ou de « l'entreprise » et aux valeurs « humanistes » dominent largement.

Ceux qui revendiquent un caractère subversif à leur pratique

Sur la centaine d'exposants présents, moins de 5% peuvent être rattachés à un pôle radical et virulent. Du côté de celui-ci, les organisations les moins formalisées sur le plan juridique sont celles qui présentent les ambitions politiques les

8. C'est-à-dire qui participent à plusieurs éditions entre 2002 et 2007.

plus fortes. À l'image des systèmes d'échanges locaux (SEL) qui mettent en place des monnaies d'échange en dehors des formes d'échange habituel et contrôlé par l'État, ou des communautés de logiciels libres qui remettent en cause par leur pratique la question de la propriété intellectuelle, ce sont aussi les organisations qui ont le plus de problèmes avec le droit ou qui prennent la question du droit et du régime de propriété directement en charge.

> [...] C'est un peu révolutionnaire si tu réfléchis bien, les SEL, comme mode d'échange. On se passe de l'argent, des banques, et même quand ça marche bien, c'est-à-dire quand les gens se font assez confiance pour donner et recevoir, eh bien ils se passent même du SEL ! [...] Et vous savez, c'est bien parce qu'on se passe du marché et de ses règles que les « sélistes » [terme désignant les membres de l'organisation] ont eu des problèmes avec la justice ! (Joël, membre du SEL Cocagne.)

> Donc, nous, on distribue aujourd'hui ce qu'on appelle des logiciels libres, qui sont là sur ces CD. [...] C'est tout une philosophie et tout un projet politique derrière. [...] En gros, c'est l'idée de la gratuité, du partage des codes [...] C'est l'idée qu'une source ou un logiciel n'est jamais fermé. Et du coup, eh bien, c'est quelque chose qui est politiquement fort parce que ça veut dire que dans le libre, tout le monde peut se servir des idées, des codes, en produire, seul ou avec d'autres, et que personne ne peut bloquer une production et s'approprier les bénéfices dessus... (Patrick, membre de réseaux « du libre ».)

Leur genèse comme leur mode de fonctionnement sont directement liés à un projet de rupture ou du moins de grande prise de distance avec les modes habituels d'échanges marchands et de circulation des biens. Selon l'expression d'Alain Supiot à propos des SEL, « il ne s'agit pas alors de donner un cadre contractuel à des liens de nature communautaire, mais au contraire de donner un cadre communautaire à des rapports contractuels » (Supiot, 1999). On remarque également que la faible institutionnalisation/formalisation de ces organisations va de pair avec une organisation matérielle floue et difficile à circonscrire de l'extérieur tant du point de vue des catégories susceptibles de qualifier les échanges qui s'y nouent que d'un point de vue matériel. En effet, les échanges de services dans un SEL sont non symétriques, et diffèrent en nature et en valeur (le service peut être échangé contre un autre objet ou un tout autre service) et en temps (l'intervalle de temps entre les échanges est indéterminé). Aussi leur enregistrement tient généralement dans un cahier d'écolier, et les échanges peuvent dans leur exécution facilement être présentés par leurs auteurs pour de l'entraide amicale et non comme relevant du SEL. Cette organisation souple d'échanges multicroisés rend ses membres autonomes du fait de la difficulté qu'elle pose à tout contrôle extérieur, au même titre que les populations « zomiennes » d'Asie du Sud-Est étudiées par James C. Scott (Scott, 2013) trouvent des possibilités d'échapper à l'avancée des États – et à leurs tentatives de mises sous tutelle – en se réfugiant dans les replis offerts par

une topographie montagneuse (les « frictions du terrain »), stratégie que viennent redoubler des formes d'organisation sociale mouvantes illisibles pour l'extérieur que ces populations « statofuges » adoptent.

Ceux qui ne revendiquent rien

À l'opposé, certains exposants développent leur activité (ou plutôt tentent de le faire) sans nourrir aucune ambition de portée générale. Les motifs de leur participation au forum sont d'ordres strictement « commerciaux » ou « matériels » et sont exprimés dans leur plus simple appareil :

> Qu'est ce qui fait que je suis là ? C'est bizarre, votre question ! Je suis là pour gagner mon pain, et vendre ce que j'ai fabriqué. (Amina, fabricante de bijoux fantaisie.)

Cette absence d'explicitation de leur activité et de lien avec la thématique solidaire s'observe tant au cours des entretiens que dans la mise en scène ultra minimale de leurs stands, entièrement orientée et réduite à l'activité de vente. Il s'agit d'exposants disposant de peu de moyens qui se lancent comme entrepreneurs individuels sous des statuts juridiques atypiques. En effet, leur particularité réside dans le fait de travailler sous la houlette d'organisations peu communes, que sont les coopératives ou les couveuses d'activité qui leur fournissent des statuts d'emploi dérogatoires de « salarié couvé » ou « d'entrepreneur-salarié ». Ces conditions d'emploi ne sont mentionnées et valorisées en tant que telles que dans un cas sur deux environ. Cette spécificité semble être plutôt évoquée par ceux qui ont à la fois une ancienneté supérieure à un an dans la structure d'accueil et dont les produits présentent eux-mêmes des spécificités qui peuvent être reliées au registre « solidaire ». C'est ainsi le cas d'un entrepreneur hébergé par une couveuse qui développe une activité de lavage de voiture « sans utiliser d'eau » et qui évoque avec facilité l'affinité existant à ses yeux entre enjeux écologiques et économie sociale et solidaire (en l'occurrence il s'agit plutôt d'une homologie structurale). L'espace des forums représente donc une occasion d'accéder au marché (c'est-à-dire à des occasions de vente) et d'accumuler un capital social susceptible de contribuer au développement économique futur pour de petits entrepreneurs issus d'organismes d'insertion.

Ceux pour qui la particularité vaut alternative

Si le projet d'échapper aux règles économiques et sociales dominantes par la mise en place de règles substitutives est minoritaire, en revanche les références au « projet », à l'« initiative » à la « création d'activité » ou à la « création d'entreprise » sont les plus fréquemment mobilisées, principalement dans les allées des finances solidaires et de l'accompagnement à l'emploi et à l'insertion. Le langage du projet reflète une prédilection pour l'action concrète, celle-ci étant mise au service de la création d'emploi et de l'économie. L'affiche de l'association CREER

sur laquelle est écrit « Créer ou reprendre ? Réseau des Boutiques de gestion : être là du projet à l'entreprise. Nous vous aidons à concrétiser votre projet », est par ailleurs assez représentative de la logique argumentative qui sous-tend les discours d'une partie des exposants. Tout se passe en effet comme s'il s'agissait d'inviter le public à appréhender sereinement l'entrée dans l'économie classique, et non de l'inviter à se lancer dans des pratiques économiques hors normes. Ainsi, les établissements d'aide à l'emploi, comme les établissements mutualistes et bancaires ou encore de défense de l'environnement se posent comme des praticiens contribuant à l'accès, au maintien ou à l'amélioration de différentes dimensions de la vie sociale et économique « normale ».

> On essaie avant tout de donner de nouveaux repères, une nouvelle chance à ceux qui n'ont pas eu de chance avec la vie. C'est le sens du travail d'Emmaüs et des autres organisations caritatives, enfin d'aide... qui sont là. (Serge, salarié d'Emmaüs.)

Les intentions qui sous-tendent leurs actions s'inscrivent dans une logique qui vise une « utilité sociale », que l'on peut qualifier de contribution bienfaisante plus que de transformation sociale. Propre au monde associatif, cette logique d'activité et d'engagement qui relaie les activités de « la main gauche de l'État » a directement à voir avec les transformations contemporaines des modes d'intervention de ce dernier en la matière (Castel, 1995 ; Hély, 2009). Passant d'une logique d'assistance aux faibles et de subventionnement du champ associatif à une logique de contractualisation de l'intervention sociale, l'État désormais orienté « projet » et « résultats » inocule par ses modes de financements ce nouveau paradigme en même temps qu'il rencontre des agents (travailleurs sociaux d'une part et cadres gestionnaires issus de l'entreprise « classique » de l'autre) disposés à faire évoluer ou à prolonger leur pratique dans ce sens. Ces mêmes organismes que ceux du développement culturel et des services de proximité se distinguent aussi par les références humanistes (« valeurs », « échange », « partage », « coopération » ou « participation », « responsabilité », « respect », « démocratie ») qu'ils mobilisent conjointement à la catégorie ESS.

Cette mobilisation discursive semble remplir deux fonctions assez proches : une fonction distinctive et une fonction de légitimation. En effet, pour certains exposants développant des activités courantes (comme les services bancaires ou assurantiels), mais organisées dans un cadre juridique atypique (notamment coopératif ou mutuelliste), il s'agit de valoriser cette particularité afin de se mettre symboliquement à distance de leur concurrent et de la *doxa* capitaliste et libérale qui domine les secteurs d'activité auxquels ils appartiennent.

Les messages du type « Une banque qui joue collectif. Groupe Crédit Coopératif, comme son nom l'indique » ou encore celui de la MAIF « assureur militant » témoignent de l'ambition de s'inscrire à rebours de la logique strictement économique et individualiste qui traverse les secteurs bancaires et

assurantiels, et auxquels ils ne se soustraient pas sinon sur un volet relationnel (Moulévrier, 2012). La croyance en une alternative constitue un outil de renforcement et de repolitisation pour les vieux établissements de l'économie sociale qui réactivent, à travers le référent et l'espace ESS, un patrimoine tout à la fois historique, distinctif et symbolique qui compte, dans un contexte de concurrence et de mise en cause accrue de leurs actions sous l'effet conjugué de la transformation de l'État social et des nouveaux impératifs issus de libéralisation du marché des services. Dans une logique quelque peu similaire, l'ESS semble bien correspondre à une ressource d'anoblissement symbolique pour les organismes d'insertion par l'économique, qui voient à travers elle une façon de tenir à distance le travail social et la dévaluation des modes d'intervention (c'est-à-dire d'assistance) qu'ils désignent traditionnellement jusque dans les années 1980. Pour aller vite, ce sont au final ces établissements qui adhérent le plus à l'économie solidaire et s'investissent le plus dans sa diffusion.

CONCLUSION

Atypiques du point de vue des biens et des services proposés, et de leur mode d'organisation et/ou de production, les établissements solidaires sont pour la plupart dominés au sein des champs professionnels auxquels ils appartiennent. Ainsi, participer de l'espace solidaire s'inscrit dans une stratégie de survie plus large pour les plus fragiles économiquement, tandis qu'il s'agit pour une majorité d'affirmer peu ou prou un attachement à des principes moraux susceptibles de valoriser ou masquer le caractère fragile ou déviant de certains aspects de leurs activités. Ces usages et investissements différenciés permettent de comprendre que l'ESS ne sert pas tant à subvertir les règles de fonctionnement de l'économie dominante qu'à valoriser, à faire admettre, bref à normaliser des pratiques marginales (ou « déviantes ») et souvent fragiles économiquement, ou à empêcher l'entrée dans des processus de fragilisation et de marginalisation. Ainsi, quelle que soit leur densité, les mobilisations symboliques et matérielles engagées au nom de l'ESS dans le champ économique tendent bien vers un horizon commun : le maintien ou l'accès au marché.

RÉSUMÉ | *ABSTRACT*

L'article cherche à interroger la consistance du pouvoir subversif de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il s'agit de voir en quoi les pratiques de cette économie dite alternative sont matériellement subversives, ou du moins se différencient de celles qui prévalent dans les sous-espaces économiques où elles évoluent. Dans cette perspective, notre objet consiste à voir si ceux qui placent leurs pratiques économiques sous le référent ESS sont porteurs d'intentions de transformation en matière de normes économiques, ou s'ils sont mus par d'autres objectifs.

This paper investigates what substance there is to the subversive power of the social economy. The purpose is to see how the practices of this so-called alternative economy are materially subversive or at least different from those prevailing in the economic subareas in which they are found. From this perspective, our aim is to determine whether those who refer to their practices as being part of the social economy are driven by an intention to transform economic norms or whether they have other objectives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURDIEU, Pierre. 1994. «Un acte désintéressé est-il possible ?», Paris, *Raisons pratiques* : 149-167.

BOURDIEU, Pierre. 2000. *Les structures sociales de l'économie*. Paris, Seuil.

BOURDIEU, Pierre. 2013. *Manet. Une révolution symbolique*. Paris, Raisons d'Agir-Seuil.

CASTEL, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard.

DARBUS, Fanny. 2008. «L'accompagnement à la création d'entreprise», *Actes de la recherche en sciences sociales,* 175 : 18-33.

DACHEUX, Eric. LAVILLE, Jean-Louis. 2003. *Économie solidaire et démocratie*, Hermès, CNRS, n° 36.

DACHEUX, Eric. Daniel GOUJON. 2011. *Principes d'économie solidaire*, Editions Ellipses.

DEMOUSTIER, Danièle. 2001. *L'économie sociale et solidaire*. Syros.

DENORD, François. 2007. *Néo-libéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Demopolis.

DESROCHE, Henri. 1983. *Pour un traité d'économie sociale*. Paris, CIEM.

DRAPERI, Jean-François. 2007. *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Dunod.

EME, Bernard, Jean-Louis LAVILLE. 2004. «L'économie solidaire ou l'économie comme écologie sociale», *Ecologie & politique,* 1/ 28.

FLAHAUT Erika. NOGUÈS, Henry. SCHIEB-BIENFAIT, Nathalie. (dir.). 2012. «L'économie sociale et solidaire. Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales», *Travail et emploi*. 4/132.

GOFFMAN, Erving.1975. *Stigmate*, Paris, Minuit.

GUESLIN, André. 1987. *L'invention de l'économie sociale*, Economica.

HELY, Matthieu. 2009. *Les métamorphoses du monde associatif*. Paris, PUF.

INSEE MIDI-PYRÉNÉES. 2001. «L'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées», *Les Dossiers de l'INSEE. Résultats*, 105.

GADREY, J. 2010. *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*. Paris, Les petits matins-Alternatives économiques.

LAACHER, Smaïn. 2009. «L'État et les systèmes d'échanges locaux (SEL). Tensions et intentions à propos des notions de solidarité et d'intérêt général». *Politix*, 11, 42 : 123-149.

LAVILLE, Jean-Louis. 2011. Renouveler la social-démocratie par l'économie sociale et solidaire. <http://www.chantiersocialdemocratie.org/IMG/pdf/Laville_social-democratie_Montreal.pdf>. Page consultée le 25 juin 2013.

LEBARON, Frédéric. 2000. *La croyance économique, les économistes entre science et politique*. Seuil.

MOULEVRIER, Pascale. 2012. « Les banquiers solidaires : pour une économie de la rupture ? », dans M. HÉLY et M. SIMONET. *Le travail associatif*. Paris, Presses universitaires de Paris Ouest : 51-65.

SCOTT, James-C. 2013. *Zomia, ou l'art de ne pas être gouverné*. Paris, Seuil.

SUPIOT, Alain. 1999. « Les mésaventures de la solidarité civile : pacte civil de solidarité et systèmes d'échanges locaux », *Droit social*, 1 : 1-12.

TURQUET, Pascale. 2003. « Les mutuelles de santé face à la concurrence sur le marché de la protection sociale d'entreprise », dans *RECMA,* 288 : 11-24.

TCHERNONOG ARCHAMBAULT, CPCA. 2012. *Repères sur les associations en France*. <http://cpca.asso.fr/wp-content/uploads/2012/05/les-associations-en-france-aujourdhui.pdf >. Page consultée le 25 juin 2013.